

L'évolution des bâtiments et la restauration de l'abbaye de Loc-Dieu au cours des âges

Les bâtiments religieux de grande ancienneté ont connu bien des aménagements au cours des âges. Leur évolution dans les monastères cisterciens fut d'abord le résultat de l'augmentation des effectifs ou de l'adjonction de nouveaux métiers. Les modifications furent plus profondes encore à partir du XVI^e siècle à la suite de la situation nouvelle créée par la commende : les abbés extérieurs nommés par le pouvoir politique créeront, pour leur usage et avec les revenus de l'abbaye, des "palais" ou des appartements plus ou moins intégrés au plan d'origine.

Il semblerait que la situation de Loc-Dieu soit particulière de ce point de vue car les trois raisons évoquées ci-dessus n'apparaissent pas avoir eu un impact significatif sur les bâtiments. Les difficultés financières quasi-permanentes de la communauté n'ont, semble-t-il, permis d'entreprendre des travaux qu'avec l'apport de capitaux extérieurs et pour parer aux nécessités les plus impérieuses.

La première mention de cette nécessité apparaît une cinquantaine d'années après l'arrivée des moines : la construction de l'église est en panne, la communauté est endettée, les abbés démissionnent de désespoir. L'intervention du père abbé de Pontigny – après le rattachement de Loc-Dieu, de sa mère Dalon et de cinq de ses sœurs à l'ordre de Cîteaux – va sauver le monastère : il trouvera Bonneval en Rouergue pour le renflouer en échange de ses possessions sur le Larzac et enverra des maîtres d'œuvre de Bourgogne qui donneront à la nef de Loc-Dieu une ressemblance forte avec Pontigny.

Un siècle plus tard, le passage généreux de Jeanne de Toulouse et d'Alphonse de Poitiers, illustré par leurs armoiries sur les clés de voûte du transept nord, a été très probablement l'occasion de reprendre le chœur de l'église dont la facture s'éloigne désormais du style roman encore dominant dans la nef.

La guerre de Cent ans oblige à rebâtir

Un siècle et demi plus tard, en 1409, le monastère est en proie à l'incendie et au pillage. Le parti anglais a gagné du terrain et les moines de Loc-Dieu se retrouvent dans la misère et sans toit. Seule l'église et la galerie attenante du cloître résistèrent. Il aura fallu attendre une trentaine d'années et deux abbés issus de la famille de Firminhac mettant la fortune familiale au service de la reconstruction pour retrouver un monastère à peu près complet. La salle du chapitre et le cloître actuel sont de cette époque, dans un gothique simple et fonctionnel, respectant le dépouillement cistercien. Les façades vont prendre un aspect fortifié assez commun à l'époque et qu'on retrouve également sur des granges d'abbaye, telle que celle de Marinesque qui dépendait de Loc-Dieu.

Au tout début du XVII^e siècle, un abbé de Lévis, de la puissante famille de Lévis-Caylus qui a "trusté" un temps la tête de l'abbaye, a décidé de s'y installer. Il aménage des appartements dans l'aile sud et procède à des rénovations ou à des embellissements. On retrouve en effet des inscriptions dans l'église mentionnant son nom avec la date de 1605, ainsi que ses armoiries sur une cheminée et sur un grand bâtiment de ferme. Il est possible également que ce soit à cette époque qu'il ait été jugé judicieux de reblayer devant l'actuelle façade, transformant les salles primitives de l'abbaye en caves et mettant le cloître de plain-pied avec l'extérieur. Jusqu'alors, en effet, l'abbaye comptait trois niveaux séparés de sept à dix marches les uns des autres : le plus bas comprenant le cellier, la cuisine et le réfectoire, puis le cloître, la salle du chapitre et enfin, au plus haut, l'église.

On ne sait pas grand chose de la suite, sinon que l'abbaye aborde le XVIII^e siècle en mauvais état. Le témoignage de l'abbé Fleury, "abbé de Loc-Dieu", auteur d'un catéchisme célèbre, sous-précepteur des enfants de France sous l'autorité de Fénelon et peu suspect de recherche exagérée de confort, est éclairant. Il préfère s'installer, lors de ses séjours rouergats, au prieuré de Fontaynous, à quelques kilomètres de Martiel plutôt que d'utiliser les appartements de l'abbé à l'intérieur des murs jugés par trop vétustes. Les ressources étaient toujours faibles car il semble bien, d'après une description d'un prieur de l'époque, que la communauté, pourtant bien réduite puisque limitée à quatre, était dans l'incapacité de faire face financièrement à un accroissement d'effectif et donc, *a fortiori*, à l'entretien normal des bâtiments. Par la suite, la vente comme bien national à des agriculteurs et l'utilisation corrélatrice des lieux n'a pas dû améliorer l'état des choses.

Les Cibiel : soixante ans de travaux

Avec le rachat par la famille Cibiel en 1812, pourra commencer la véritable renaissance de Loc-Dieu. Louis Cibiel, qui en hérite en 1840, entreprend de transformer le bâtiment des moines en maison de campagne bourgeoise. Par dessus la salle du chapitre transformée en orangerie, il bâtit une aile à grandes ouvertures avec salon, salle à manger au premier étage. L'entrée, côté est, ouvrait l'ancien passage des moines. Le parc démarrait face à l'orangerie avec une terrasse et un grand cèdre. Le jardin potager, encore près de la maison, était la place normale du jardin des moines.

L'incen-
oc-Dieu
nante du
ux abbés
ice de la
salle du
imble et
endre un
l sur des
oc-Dieu.
mille de
s'y ins-
rénova-
ons dans
vites sur
nent que
actuelle
ettant le
comptait
pas com-
chapitre

le XVIII^e
e-Dieu",
nce sous
est éclair-
ieur de
es appar-
ssources
un prieur
à quatre,
ent d'ef-
a suite, la
lative des

a véritable
eprend de
oise. Par-
à grandes
é est, uti-
rie avec sa
son, était à



Le cloître de l'abbaye de Loc-Dieu, au début du siècle (collect. S.L.S.A.A.)

A partir de 1875, son neveu Alfred va se lancer dans une œuvre d'un tout autre souffle. Dans l'esprit néo-gothique, il va entreprendre de recréer les volumes intérieurs des ailes sud et ouest avec l'aide de Paul Gout, architecte, ancien élève de Viollet-le-Duc. Les gros murs anciens subsistent, à l'intérieur desquels un ensemble monumental va s'installer. L'entrée change de façade avec la création d'un vestibule s'inspirant de décors du gothique flamboyant vil-lefranchois (chartreuse et collégiale) ; un grand salon à voûte en bois est construit pour mettre en valeur une cheminée Renaissance en provenance de Carennac mais rachetée à Paris alors qu'elle était en partance pour les États-Unis. Un escalier à double volée, une bibliothèque sont créés. L'ensemble a été jugé de suffisamment grande qualité pour être digne d'être classé "en totalité" en 1989, protection s'ajoutant à celle existant depuis 1925 sur le cloître et l'église.

A l'extérieur, le jardin potager est déplacé, un fossé est ouvert autour de trois côtés du bâtiment pour retrouver les niveaux primitifs de l'abbaye, la route du village est déplacée, les communs sont créés ainsi qu'un château d'eau, une centrale électrique et une tour de soixante-dix marches sur le point culminant de la propriété. Le tout est inauguré et fêté de façon solennelle en 1897 par la reconsécration de l'église. Un grand album de planches photographiques fut édité à cette occasion et offert aux invités.

De nos jours, les restaurations sont plus modestes. Elles visent à redonner leur dignité aux anciennes salles basses de l'abbaye, enterrées qu'elles furent par le remblaiement de la façade et défigurées par d'infructueux quoique gigantesques essais de chauffage ; elles visent également à essayer d'adapter la maison à un mode de vie plus adapté à notre temps. Dans ce contexte, il est plaisant de constater qu'une nouvelle entrée vient d'être ouverte sur la façade ouest, à l'opposé de celle de 1840 et à 90 degrés de celle de 1880. Les générations doivent pouvoir s'y succéder et s'y plaire, faute de quoi, la vie en partirait et Loc-Dieu ne serait plus ce qu'elle aurait été sans les Cibiel : un bâtiment sans âme.

Camille de MONTALIVET

L
sud-es
franch
hectare
férents
400 m.
chef-lie
au nord
le terra
d'une s
la comm
tefois q
cette zo
la comm
vailler c
Le
somm
baye de
besoin d
ce site.
Le r
D'après
mière et
d'une bo

L'abbaye de Loc-Dieu dans son environnement géographique et historique pendant le Moyen Age

L'abbaye de Loc-Dieu est située sur la commune de Martiel, à l'extrême sud-est de ce territoire. Elle n'est qu'à une dizaine de kilomètres de Villefranche, chef-lieu du canton. La commune de Martiel a une superficie de 4 671 hectares ; sa forme allongée est composée d'un amalgame de terrains très différents d'un bout à l'autre de la zone. Son altitude moyenne varie de 350 à 400 m. C'est une région de plaines et de plateaux. Elle est peu vallonnée. Le chef-lieu de la commune, Martiel, est placé au centre de cette zone et Marroule au nord-ouest. Dans la partie nord de la commune, c'est la région des Causses, le terrain est pauvre, souvent caillouteux. On y trouve les Bois de Margues, d'une superficie de 2 000 hectares de chênes et de genévriers. Ce secteur de la commune est inhabité, peu cultivé, l'élevage y prédomine. On remarque toutefois que les moines cisterciens, à la recherche d'un site isolé, n'ont pas choisi cette zone très inhospitalière pour installer leur abbaye. Ils ont préféré le sud de la commune, certes isolé et sauvage mais moins difficile à défricher et à travailler que les Bois de Margues.

Le réseau hydrographique est peu important dans cette commune, nous sommes en plein causse. Il n'y a pas de retenues d'eau sauf l'étang de l'abbaye de Loc-Dieu. On peut imaginer aisément que très tôt les moines ont eu besoin d'un point d'eau, peut-être même que ce dernier a influé sur le choix de ce site.

Le réseau des chemins ne laisse pas Loc-Dieu à l'écart, tout au contraire. D'après A. Albenque⁽¹⁾, une voie romaine passait au nord de l'abbaye par Laramière et une autre au sud par La Bastide-Capdenac, Foncavette (découverte d'une borne milliaire) et Parisot. Ce site était donc situé au milieu de deux

1. A. Albenque, *Les Rutènes*, Rodez, Pierre Carrère, 1948, p. 147.

anciennes voies de communication dont les tracés devaient exister encore au Moyen Age. Un réseau de petits chemins permettait d'accéder facilement à ces grands axes routiers. L'abbaye, tout en étant isolée, restait en contact avec le monde extérieur.

Aujourd'hui la route de Villefranche à Montauban passe à la limite de la commune de Martiel, près de Loc-Dieu, il s'agit de la D 911. Elle apparaît déjà au milieu du XVIII^e siècle sur la carte de Cassini. A travers cette présentation, on devine que les premiers moines n'ont pas choisi au hasard cet emplacement, certains facteurs géographiques ont favorisé cette décision.

L'abbaye de Loc-Dieu : sa fondation

D'après la *Gallia Christiana*⁽²⁾, "Loc-Dieu, du diocèse de Rodez, fille de l'abbaye de Dalon, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée le 12 des calendes d'avril 1123". L'abbaye de Dalon (en Limousin), d'où sont venus ces moines, a été fondée en 1117 par Géraud de Salles. Celui-ci était sorti du couvent de Pontigny, l'une des cinq premières maisons issues de Cîteaux, créé en 1098⁽³⁾. Un des principaux bienfaiteurs est Andouin de Parisot qui, en 1124, donne à Notre-Dame de Loc-Dieu et à ses moines tout ce qu'il possède dans quelques villages⁽⁴⁾.

A cette époque, le couvent n'existe peut-être qu'à l'état embryonnaire, mais il y a une fondation religieuse. Cette donation permet d'installer l'établissement dans cette zone. L'abbaye de Loc-Dieu n'aurait été affiliée à l'ordre de Cîteaux qu'en 1165⁽⁵⁾. Une église provisoire en bois a dû être utilisée, mais elle a sans doute été jugée trop modeste. En 1159 est posée la première pierre d'un nouvel édifice qui a été consacré en 1189. En 1304, le couvent a encore vingt religieux⁽⁶⁾. Au début de chaque fondation on compte un abbé plus douze religieux symbolisant les douze apôtres.

Le nom de Loc-Dieu viendrait selon la légende de la forêt où a été installée l'abbaye. Cet endroit servait de refuge aux brigands qui y trouvaient asile pour assurer leurs forfaits en toute impunité. C'est à cause des crimes nombreux qui s'y commettaient qu'on lui avait donné le nom de *locus diaboli* (le lieu du diable). Les moines, ayant choisi ce site peu avenant pour établir leur monastère, le transformèrent en un lieu religieux et pacifique d'où le nom de *Locus Dei* par opposition au diable qui en avait été chassé.

L'abbaye va traverser les âges et ses chaos (guerres de Religion, Révolution...). En 1766, la communauté n'est composée que de trois religieux⁽⁷⁾. Les raisons sont diverses et variées, mais on note une mauvaise conservation des

2. *Gallia Christiana*, t. 1, p. 262-267.

3. Louis de Cuerne, "L'abbaye cistercienne de Loc-Dieu", *Connaissance du monde*, n° 84, novembre 1965, p. 12-27.

4. *Ibid.*

5. Louis Guironnet, Imprimerie de Villefranche, 1818, p. 11.

6. *Documents sur l'ancienne abbaye de Loc-Dieu*, Villefranche-de-Rouergue, Société Anonyme d'Imprimerie, 1892, p. 22.

7. *Ibid.*, p. 213.

VAISIS

ore au
à ces
avec le
de la
t déjà
ation,
ment,

lle de
avril
a été
Monti-
). Un
toire-
s vil-

naire,
l'éta-
ordre
mais
pierre
neore
louze

instal-
l'asile
nom-
oli (le
tr leur
om de

évolu-
7). Les
on des

novembre

me d'100



L'abbaye de Loc-Dieu, au début du siècle (collect. S.L.S.A.A.)

bâtiments de l'abbaye devenus vieux et caducs, dépourvus de meubles. Cependant les religieux maintiennent le strict respect de la liturgie. Elle est vendue en 1791 comme "bien national", puis rachetée par Louis Cibiel en 1812. Chaque époque apportera son histoire au couvent et le transformera selon son goût.

LES POSSESSIONS DE LOC-DIEU ET L'ORGANISATION DE SON ESPACE DE CONTRÔLE

L'abbaye de Loc-Dieu fondée au début du XII^e siècle a très vite acquis un immense territoire grâce aux dons de ses bienfaiteurs. Dès le milieu du XII^e siècle, elle commence à posséder des zones de cultures soit sous forme de grange, en exploitation directe, soit des mas gérés de façon indirecte. Cet espace va s'agrandir au fur et à mesure pour arriver à la fin du Moyen Age à contrôler toute la moitié sud de la commune. Outre un réseau de mas très dense installé autour de l'abbaye, deux autres points d'ancrage sont établis : un à Fontaynous qui servira ultérieurement de résidence aux abbés de Loc-Dieu et le deuxième à l'Albenque. Cette grange, exploitée par les moines, est située sur la commune de Villefranche. A cela, il faut rajouter les autres possessions beaucoup plus éloignées de l'abbaye, installées dans des cantons voisins. Ainsi on s'aperçoit de l'importance de cet établissement religieux au travers des territoires d'exploitation acquis grâce à des dons venant de seigneurs voisins, mais parfois de régions plus lointaines.

Fontaynous : la résidence des anciens abbés de Loc-Dieu

Située à 8 ou 9 kilomètres au nord-ouest de l'abbaye, il ne reste plus grand chose aujourd'hui de l'ancienne demeure des abbés de Loc-Dieu. Le site est constitué d'un ensemble de constructions comprenant une église, qui n'est pas désaffectée mais rarement en activité, et les ruines d'un ancien "château" qui possède une tour ronde encore debout. Il n'y a pas de village, seul l'ancien presbytère transformé en habitation est occupé pendant l'été. Fontaynous est isolé au fond d'un vallon ; une petite route permet d'y accéder. L'église dans son état actuel n'est pas très ancienne, elle a été remaniée au XIX^e siècle. Elle est dédiée à saint Hilaire (évêque de Poitiers du IV^e siècle). La première mention apparaît en 1146 ; lors de la donation de l'église par Raimond Oalric de Parisot aux frères de Loc-Dieu, on trouve cité : ... *et in ecclesia de Fontainous*...⁸ Cela fait à peine une vingtaine d'années que l'abbaye a été fondée et déjà elle reçoit une église en donation d'un seigneur voisin (Parisot n'est qu'à quelques kilomètres de Loc-Dieu). On peut supposer que la renommée de cet établissement religieux a été très rapide. Dans une bulle sans date du pape Luce III durant le pontificat s'étend de 1182 à 1185, il est mentionné : *ecclesiam de Fontaynous*⁹ comme appartenant à l'abbaye de Loc-Dieu. En 1304 dans le dénombrement des possessions de l'abbaye on cite : *item, dict et declare ledict seigneurie que ledict monastere a une grange appelee de Fontaynous avec certain*

8. *Ibid.*, p. 33.

9. *Ibid.*, p. 75.

prez, et de terre tant fertiles que infertiles, et de loys et ung estang, ung moulin⁽¹⁰⁾. En un siècle, l'église évolue vers un système de grange avec un étang et un moulin, cet ensemble forme une exploitation agricole qui donne tous les ans des revenus au monastère. Mais à quelle époque, ce site prend-il de l'importance pour devenir la résidence des abbés ?

Situées à quelques dizaines de mètres au nord de l'église, des ruines importantes attirent l'attention. On voit une tour ronde accolée à un bâtiment rectangulaire à demi-écroulé. Cette grosse tour, haute de deux étages, couronnée de mâchicoulis branlants, contenait jadis un escalier à vis. A côté, on trouve une bâtisse massive dont, actuellement, on ne peut plus reconnaître la forme exacte ; une porte au pied de la tour permet d'accéder à l'intérieur de l'édifice. On trouve au rez-de-chaussée deux grandes salles rectangulaires, voûtées et disposées en parallèle. Il semble que les bâtiments actuels soient assez récents (XVI^e-XVII^e siècle).

Après un vide de deux siècles, on retrouve le 15 juillet 1399 un hommage fait au roi par l'abbé de Loc-Dieu pour "le lieu" de Fontaynous⁽¹¹⁾. Il n'est fait aucune allusion à une tour ou une maison dans ce document. Mais il est question du "château" de Fontaynous dans le prix du château de La Rouquette en 1472⁽¹²⁾. Dans le dénombrement du temporel du monastère de Loc-Dieu que présente le 6 octobre 1522 Bertrand du Pont, syndic du couvent, on trouve mentionné : *Item dict et déclaire que le dict monastère a une grange appelée de Fontaynous avec certains prés et un estang et ung moulin...*⁽¹³⁾. Le mot "château" a disparu, il est remplacé par "grange". A-t-il été détruit, ou plutôt quel sens doit-on donner au mot "château" ? Ce "château" était en tout cas construit avant 1683, date à laquelle on le trouve mentionné : "terre, seigneurie, un château (peut-être la résidence des abbés), une métairie, un moulin, des prés..."⁽¹⁴⁾. C'est dans le partage du 14 janvier 1683 entre l'abbé et les religieux de Loc-Dieu que Fontaynous revient aux abbés pour en jouir librement⁽¹⁵⁾. Ce domaine demeura la propriété privée des abbés de Loc-Dieu jusqu'à la Révolution⁽¹⁶⁾. Comme on a pu le voir au cours de l'étude de ce site, le don d'une église au monastère de Loc-Dieu a été transformé par les moines en un domaine beaucoup plus important jusqu'à devenir la résidence des abbés. Ils ont su tirer profit de cette donation et l'exploiter au maximum.

L'Albenque : une grange cistercienne type

Aujourd'hui, il s'agit d'un hameau situé à 3 ou 4 kilomètres à l'ouest de Villefranche, sur un plateau dominant la ville. On y trouve trois habitations dont une sert de résidence secondaire, "l'ancien château". Il possède une tour

10. *Ibid.*, p. 143.

11. Marquis de Valady, *Les châteaux de l'Ancien Rouergue : la Basse-Marche, II, cantons de Villefranche, Villeneuve*, Millau, Impr. Maury, 1961, p. 24.

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*

14. *Documents sur l'ancienne abbaye de Loc-Dieu*, p. 185.

15. *Ibid.*, p. 185.

16. Valady, *op. cit.*, p. 26.

accollée à un bâtiment rectangulaire, mais ils ont été recrépis, ce qui cache la bâtisse d'origine. Cet ensemble formait autrefois une grange de l'abbaye cistercienne de Loc-Dieu.

La première mention de ce domaine apparaît dans une bulle du pape Luce III, donnée à Vienne entre 1182 et 1185, qui confirme à l'abbé et aux moines de Loc-Dieu la possession de *la gramgiam de Albenca*⁽¹⁷⁾. C'est une confirmation, ce qui suppose que les moines détenaient ce domaine depuis quelque temps, peut-être comme pour Fontaynous (milieu du XII^e siècle).

En juillet 1272, l'Albenque fait l'objet d'une transaction entre Raymond Boerii, recteur de Saint-Mémory (ancienne paroisse établie avant l'apparition de la bastide de Villefranche) et dom Bernard, abbé de Loc-Dieu. La grange se trouvait sur la paroisse de Saint-Mémory, les moines devaient les dîmes et prémices au curé⁽¹⁸⁾.

Lors du dénombrement des possessions de l'abbaye de Loc-Dieu en 1304, on trouve cité : *Item, dict et declaire icelluy scindic que ledict monastere tient et possede un autre grange appelée de l'Albenca, en laquelle n'a aulcune juridiction, excepte la directe...*⁽¹⁹⁾. Un dénombrement du 6 octobre 1522 mentionne : *Item dict iceluy syndic que ledit monastere tient et possède une grange appelée de l'Albenca il y a une petite maison avec un grand jardin et terres laboratives, ung pré et ung petits bois*⁽²⁰⁾. Le 12 juin 1565, la métairie de l'Albenque est vendue par décret de justice à Gabriel Imbert, bourgeois de Villefranche. Elle comprenait : *maison, grange, étable et une petite tour, pré, bois...*⁽²¹⁾. La grange de l'Albenque est reconnue comme une métairie rurale dans cet acte d'aliénation ainsi que les rentes foncières dépendant d'elle. On retrouve plusieurs villages situés dans le voisinage. Ce n'est que tardivement que le domaine de l'Albenque a vu la construction de ces bâtiments actuels (tour). On le voit, dès le XVI^e siècle les difficultés de l'abbaye apparaissent, leur grange est vendue par "décret de justice". Ensuite, il n'est plus fait mention de la grange de l'Albenque.

Les granges cisterciennes, souvent éloignées de l'abbaye principale (l'Albenque est à moins d'une dizaine de kilomètres de Loc-Dieu), disposent d'une chapelle pour permettre aux moines de suivre la messe régulièrement. À l'Albenque on trouve les vestiges d'une chapelle dans un garage ; elle mesure environ 9 mètres de long sur 6 mètres de large. On voit une fenêtre en arc brisé sur le mur sud ainsi que des restes de fresque et, côté nord, on aperçoit une niche. Il m'est impossible de dater cette chapelle et je n'ai pu retrouver son saint patron, elle devait dépendre de l'église-abbatiale.

Elles sont un centre complet et autonome d'exploitation, destiné à favoriser la mise en valeur du domaine monastique grâce au travail des moines convers. Les granges regroupent la résidence, le grenier, le moulin... ; l'ensemble architectural de ces bâtiments reste dans l'austérité cistercienne.

17. Documents sur l'ancienne abbaye de Loc-Dieu, p. 75.

18. Ibid., p. 82.

19. Ibid., p. 149.

20. Valady, *op. cit.*, p. 289.

21. Ibid., p. 290.

Ce type de
aux clunisiens
sent d'immens
n'ont pas de
plosion démog
des contrats d
villes nouvelle
directe typique
Le XIII^e siècle
de ces ordres

Les mas dépo

Les rever
tation indirect
réseau de har
l'abbaye, est
des tenancier
milieu du XI
1146, Raimon
Gres⁽²²⁾. En
mandeur de l
à l'ouest de
dans une don
sum de Salis
Grés. Le trois
Vailhourles (s
titude, mais
de Vivers, de
Coderch de d

A la fin
son territoire
non loin de l
marque de ce

En 1304
Cîteaux, on
Ces derniers
grand nombre
on y ajoute le
portance du t
carte 1).

22. Documents sur

23. Archives de

24. Documents sur

25. Ibid., p. 59-60

Ce type de grange est exploité directement par les moines contrairement aux clunisiens qui, eux, utilisent des tenanciers. Ainsi, très vite, ils monopolisent d'immenses zones qu'ils ne peuvent exploiter, au détriment des paysans qui n'ont pas de terre à cultiver. Mais à partir du début du XIII^e siècle, avec l'explosion démographique, les cisterciens ont partagé leur territoire. Ils passent des contrats de paréages avec les seigneurs laïques pour l'établissement de villes nouvelles telles que les bastides. Ce système de granges en exploitation directe typique des cisterciens et qui a fait leur fortune s'est très vite sclérosé. Le XIII^e siècle marque la fin de ces granges ainsi que la chute de la puissance de ces ordres religieux.

Les mas dépendant de Loc-Dieu

Les revenus de l'abbaye proviennent des granges, mais aussi de l'exploitation indirecte du territoire à travers le système des mas acquis par dons. Un réseau de hameaux-fermes, probablement déjà en place avant l'arrivée de l'abbaye, est passé sous la dépendance de cette dernière. Ils sont exploités par des tenanciers qui fournissent une partie de leur récolte au monastère. Dès le milieu du XII^e siècle, on voit apparaître les premières donations de mas. En 1146, Raimond *Oarici* de Parisot donne aux frères de Loc-Dieu : *manso del Gres* ⁽²²⁾. En 1278, il apparaît à nouveau dans une transaction entre le commandeur de la Capelle et Hugues de Pomanac : *lo mas del Gres* ⁽²³⁾. Il est situé à l'ouest de Martiel, soit à environ 7 ou 8 kilomètres de Loc-Dieu. En 1173, dans une donation faite par Raimond Jordanis à l'abbaye, on trouve cité : *mansum de Salibus* (mas de Salelles) ⁽²⁴⁾. Ce dernier se trouve au sud du mas del Grés. Le troisième qui apparaît à cette époque est installé dans la commune de Vailhourles (au sud de celle de Martiel). Le document n'est pas daté avec exactitude, mais on trouve cité lors d'une donation de P. de Limairach : *Ego Echer de Vivers, dono Deo et Beatae maria Loci Dei meme tipsum et mansum del Coderch de alodio et fevo...* ⁽²⁵⁾.

A la fin du XII^e siècle, l'abbaye de Loc-Dieu possède au nord-ouest de son territoire d'influence une église à Fontaynous ainsi que deux mas situés non loin de là, à l'ouest une grange à l'Albenque et au sud-ouest un mas. Elle marque de ce fait les bornes de sa zone d'extension.

En 1304, lorsque Philippe le Bel accorde des privilèges à l'ordre de Cîteaux, on dénombre de nombreux mas sous la dépendance du monastère. Ces derniers se répartissent dans trois communes : Martiel en possède le plus grand nombre, mais aussi Villefranche et Vailhourles, au total vingt-trois. Si on y ajoute les deux granges, Fontaynous et l'Albenque, on s'aperçoit de l'importance du territoire contrôlé par l'abbaye de Loc-Dieu au XIV^e siècle (voir carte 1).

22. *Documents sur l'ancienne abbaye de Loc-Dieu*, p. 33.

23. Archives départementales de Haute-Garonne, Inventaire de l'ordre de Malte, liasse II, n° 28.

24. *Documents sur l'ancienne abbaye de Loc-Dieu*, p. 41.

25. *Ibid.*, p. 59-60.

- Dans la commune de Martiel : 14 mas ⁽²⁶⁾
le territoire du Grès, le mas du Puech, de la Calmeta, la Peyriera, Lolmière, Lasfons, la Cayrosa, la Reginia, dels Alamans, Coderquia, de Salas-Birbet, de Bartalongue, de la Gardelle, de Lenca.
- Dans la commune de Vailhourles : 5 mas ⁽²⁷⁾
mas de la Grange, de Marin hac, de la Pallairie, del Johans, la Jaudonia.
- Dans la commune de Villefranche : 4 mas ⁽²⁸⁾
le territoire des Teulières, de Garrigue-Herme, las Combes, le moulin de la Boysse.

En 1565, lors de la vente de la grange de l'Albenque, on trouve les rentes foncières de plusieurs villages situés dans la commune de Villefranche (huit hameaux) et dépendants de cette métairie ⁽²⁹⁾ : Bouscailhon, Cabrière, Fontalbat, Teulières, Cabrit, Buguet ou de Pratbas, Vernet, Foursats.

Sur les huit mas cités, trois ont disparu : Bouscailhon, Cabrit et Foursats. Deux ont changé de nom : Fontalbat a pris le nom de Laurière, Buguet a été rattaché au domaine de l'Albenque.

Un tel réseau de mas montre la puissance du monastère et son extension dans la région. Ils sont regroupés autour des deux granges et de l'abbaye, de façon à avoir une mainmise directe sur cet habitat dispersé et donc difficile à gérer.

Cet espace de contrôle est organisé même si la base de l'exploitation est hétérogène, chaque mas forme une entité agricole à lui seul. Les moines ont dû regrouper et organiser ce tissu dispersé pour l'insérer dans le carcan rigide du système cistercien et tirer le maximum de profit. L'extension de cette zone d'influence a été rapide. En moins de deux siècles, l'abbaye, grâce aux dons a construit un territoire large, à cheval sur plusieurs paroisses, demandant une organisation très stricte, avec une comptabilité précise. Chaque mas doit donner une partie de sa production en fonction de son importance, cette dîme se répartit en quatre catégories : froment, avoine, gelines et cire (destinée aux cierges du monastère). On peut ainsi calculer les recettes de l'abbaye de Loc-Dieu et aussi voir les besoins d'un tel établissement religieux au XIV^e siècle.

Ce phénomène se place dans le grand mouvement de défrichement du XI^e-XII^e siècle. Les moines avaient la responsabilité de défricher les grandes étendues broussailleuses et incultes, d'irriguer les champs si nécessaire. Ils ont amassé durant cette période le maximum de nouvelles récoltes. Il ne faut pas oublier que les cisterciens ont adopté une méthode de drainage exceptionnelle, d'une très haute technicité. On se souvient que Loc-Dieu possède un étang. Il s'agit d'une mise en valeur de la région à travers les fermes qui apportaient la prospérité à l'abbaye dont l'oeuvre essentielle revient à des générations de moines convers qui avaient voué leur existence à Dieu.

26. *Ibid.*, p. 141-145 et 154.

27. *Ibid.*, p. 149-150.

28. *Ibid.*, p. 140-142.

29. *Ibid.*, p. 168.

LES RAPPORTS DE L'ABBAYE AVEC SON ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

L'abbaye n'est arrivée qu'au début du XII^e siècle ; il existait auparavant un habitat dans cette région : au nord, Martiel et au nord-ouest Elbes. Elle a dû tenir compte de ces installations et en particulier d'Elbes qui est tout proche. A cela il faut ajouter la venue des templiers au XIII^e siècle à Ginouillac, situé à une dizaine de kilomètres au nord-est de Loc-Dieu. Cette zone va s'organiser en fonction de ces deux établissements religieux tout en conservant les villages déjà en place. Deux types de rapports vont s'installer d'une part avec l'habitat ancien et de l'autre avec les templiers. Les cisterciens sont obligés de tenir compte des puissances seigneuriales avant d'étendre leur territoire. Ils vont essayer de contrôler cet habitat et ils y arriveront en partie pour Elbes.

L'habitat ancien : ses rapports avec le monastère

• Elbes

Le village d'Elbes est établi à environ trois kilomètres au nord-ouest de Loc-Dieu. Aujourd'hui, il ne reste plus grand chose de l'ancien habitat d'origine. Pourtant son installation remonte au X^e siècle. La première mention d'Elbes apparaît en 961 dans le testament de Raymond I, comte de Toulouse ; on trouve cité : *alode de Elvas cum ipsa ecclesia...* (30). Il est impossible de dire de quel genre de communauté villageoise il s'agit. Le mot "alleu" est difficile à définir dans un tel contexte. Mais la présence d'une église montre déjà une implantation d'une certaine importance. Les moines de Loc-Dieu ne se sont pas installés dans une région totalement "désertique". Ils avaient à proximité un village avec une église lorsqu'ils sont arrivés en 1123. En 1349, le registre des bénéfices de l'évêché de Rodez donne à Elbes une population de quatre-vingt-dix feux (31), ce qui est très important.

Un prieuré a existé, mais il a aujourd'hui totalement disparu ; il était dédié à saint Jacques (comme l'église) et dépendait de l'abbaye de Loc-Dieu (32). La première mention apparaît au XII^e siècle ; il est rattaché au monastère par l'évêque Adhémar vers 1140-1143, un compromis a lieu avec le syndic du couvent (33). Était-il déjà en place ? Ou est-ce la date de sa création ? Au XII^e siècle, on trouve un hommage rendu en 1275 au comte Henri de Rodez par "l'abbesse du monastère d'Elbes" (34). Ce terme "d'abbesse" surprend. Doit-on y voir une mauvaise lecture du texte ou bien un parallèle féminin avec l'abbaye de Loc-Dieu (monastère d'hommes) ?

Dans cette citation, on emploie le mot de "monastère" et non de prieuré ; ce dernier a peut-être pris de l'importance au cours des siècles, ou bien est-il si proche de Loc-Dieu qu'on ne fasse plus de différence entre les deux établis

30. Dom Cl. Devic et Dom J. Vaissete, *Histoire Générale de Languedoc*, t. 3, p. 440.
31. Valady, *op. cit.*, p. 21
32. Dom Besse, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. 4, 1911, p. 95.
33. Abbé de Grimaldi, chanoine J. Touzéry, *Les bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution de 1789*, Rodez, Imprimerie Catholique, 1906, p. 448-449.
34. Archives départementales du Tarn-et-Garonne, A 70.

sements ? Après le XII^e siècle, on ne trouve plus de documents concernant ce "monastère ou prieuré".

Très vite l'abbaye essaie de contrôler Elbes à travers son prieuré et probablement son église. Cet habitat si proche du monastère aurait pu devenir dangereux et bloquer son expansion. D'où cette volonté de le placer sous son autorité et ainsi de mettre un pied dans le village. Rattaché au couvent, le prieuré dépend totalement de la décision des moines cisterciens, il ne risque pas de devenir plus important que Loc-Dieu et donc de les annexer. Ainsi se protègent-ils, tout en augmentant leur zone d'influence. Vingt ans après leur arrivée sur le site, ils ont réussi à s'approprier une partie de l'habitat déjà en place, ce qui montre leur puissance et leur volonté d'expansion.

• Martiel

Le village de Martiel est beaucoup plus éloigné de Loc-Dieu que le précédent (7 ou 8 kilomètres), ce qui a compliqué la tâche des moines. Pourtant on retrouve le même habitat datant du X^e siècle. La première mention de Martiel apparaît dans le testament de Raymond I, comte de Toulouse (961) ; on trouve noté : *cum ipso alode de Marcilio cum ipsa ecclesia de Sancto Simplicio...* (35). Nous avons la même structure d'habitat qu'à Elbes. On remarque la présence d'un ancien prieuré qui dépend au XIII^e siècle de l'évêque de Rodez, d'après l'abbé Garric (36). Ici, les moines cisterciens n'ont pu établir leur autorité comme à Elbes. Le prieuré leur a échappé, ils n'ont pu s'implanter à Martiel. Ils ont dû laisser la place aux templiers. Ces derniers baillent à cens et inféodent très tôt diverses terres et maisons autour et dans le bourg (37). La commanderie de Ginouillac, propriété des templiers puis des chevaliers de l'ordre de Malte, a des droits sur la coseigneurie de Martiel dans la seconde moitié du XIII^e siècle (38). Les moines de Loc-Dieu n'ont pas pu imposer leur contrôle sur ce village, ils l'ont laissé aux templiers qui marquent ici leur territoire pour la partie nord de la commune.

Les rapports avec la communauté religieuse des templiers

Les templiers s'installent dans la région au XIII^e siècle à Ginouillac qui est situé à l'opposé de Loc-Dieu, à l'extrême nord-est de la commune. Ils tiennent cet endroit très probablement d'un Ginouillac, coseigneur de ce lieu.

Ce domaine devait être compris dans la donation que deux sœurs, Magne et Sybille, firent en 1240 à l'ordre du Temple, de tout l'héritage de leur père Pons de Ginouillac (39). Très vite ils établirent une commanderie templière, car dans un acte du 22 août 1338, frère Barthélémy de Saumate est qualifié de "commandeur de Ginouillac" (40). Les templiers ne peuvent étendre leur territoire au sud ; bloqués par les moines de Loc-Dieu, ils doivent se contenter de la partie nord avec les bois de Margues (voir carte 2).

35. *Histoire Générale de Languedoc*, t. 3, p. 440.

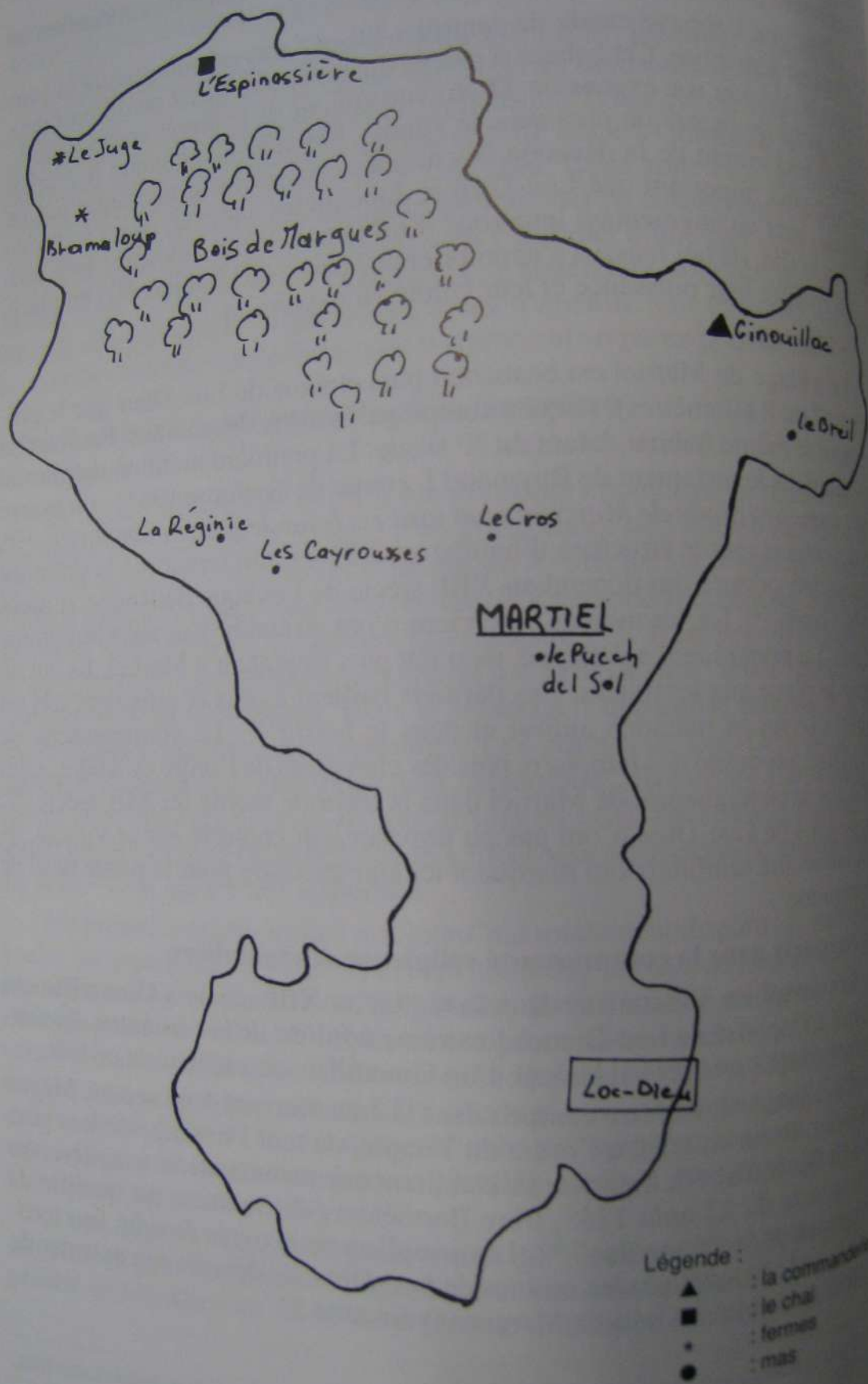
36. Abbé A. Garric, "Notice historique sur Martiel", *Bulletin de la Société des Amis de Villefranche*, 1975, p. 65-84.

37. Valady, *op. cit.*, p. 4.

38. *Ibid.*

39. M.-A. du Bourg, *Histoire du Grand Prieuré de Toulouse*, Toulouse, L. Sistac et J. Boubée, 1883, p. 554.

40. Valady, *op. cit.*, p. 28.



N° 2 : Carte des places templières dans la commune de Martiel au Moyen Age

L'ABB
 L
 chai.
 bâtiss
 dépe
 l'abb
 Juge
 Cape
 Il se
 la co
 débu
 de L
 tem
 mar
 colé
 tem
 dan
 plie
 Loc
 la L
 étal
 à é
 suc
 Mo
 rég
 tero
 du
 pui
 par
 non
 le j
 Elb
 41. M
 42. A
 43. M
 44. A
 45. A

Le site de l'Espinassière, installé au nord de la commune, va devenir leur chai. Aujourd'hui racheté par un particulier, il est très difficile d'imaginer cette bâtisse dans son état d'origine. Seule indication que nous ayons, l'Espinassière dépendait de La Capelle-Livron par l'intermédiaire de Ginouillac⁽⁴¹⁾. D'après l'abbé Gilhodes⁽⁴²⁾, deux autres fermes sont sous l'autorité de Ginouillac : le Juge et Bramaloup (à l'ouest de l'Espinassière). En 1530, le commandeur de La Capelle-Livron reconnaît avoir la jouissance du "terroir et bois de Margues"⁽⁴³⁾. Il semble que cette zone ait connu une implantation templière en liaison avec la commanderie de Ginouillac. Elle date probablement de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle.

Autre zone d'influence, autour de Martiel : quelques hameaux dépendant de La Capelle-Livron et de Ginouillac, que j'ai pu retrouver grâce aux archives templières de la Haute-Garonne.

- Le Breil, situé au sud-est de Ginouillac à 1 kilomètre environ de la commanderie. Aujourd'hui, il s'agit d'un mas qui abrite une seule exploitation agricole.

- Le Cros, installé au nord de Martiel ; en 1411, on trouve dans les archives templières la présence d'un mas del Cros⁽⁴⁴⁾.

- Le Puech del Sol, au sud de Martiel. Il s'agit du mas del Sol mentionné dans une transaction entre les templiers et Izarn de la Valette en 1264⁽⁴⁵⁾.

Viennent ensuite deux autres mas que l'on trouve dans les archives templières ; pourtant ils étaient déjà recensés comme appartenant aux moines de Loc-Dieu en 1304. Le mas des Cayrousses apparaît aux XIV^e et XV^e siècles et la Réginie au XVI^e siècle. On peut imaginer deux possibilités : soit les deux établissements religieux se partagent ces hameaux, soit les templiers ont réussi à évincer les cisterciens, trop éloignés de leur abbaye, et à les repousser plus au sud.

*
* *

Si on regarde de plus près la commune de Martiel pendant la période du Moyen Age, on s'aperçoit qu'il existe un découpage géographique de cette région en deux parties bien distinctes : au nord les templiers et au sud les cisterciens (voir carte 3). Les moines de Loc-Dieu, arrivés les premiers au début du XII^e siècle, vont s'approprier le territoire le plus proche de leur monastère puis ils vont gagner du terrain au nord. Mais ils sont stoppés au XIII^e siècle par la venue des templiers qui, eux, sont obligés de se contenter de la partie nord avec, au centre, les bois de Margues. Les réseaux de hameaux voient ainsi le jour autour de ces centres d'implantation. Les anciens villages (Martiel et Elbes) sont à leur tour pris dans cet engrenage et deviennent des dépendances :

41. Mairie de Martiel, cadastre de Ginouillac, 1665, paragraphe 13.

42. Abbé Gilhodes, "Un domaine des templiers : l'Espinassière", *Mémoires de la Société des Amis de Villefranche*, 1970, p. 35-46.

43. Mairie de Martiel, cadastre de Ginouillac, 1665.

44. Archives départementales de la Haute-Garonne, Inventaire de l'ordre de Malte, liasse II, n° 4.

45. *Ibid.*, liasse I, n° 2.



- Légende :
- : abbaye
 - : commanderie
 - : villages
 - ▲ : possessions de Luc
 - : possessions temporelles
 - : possessions de Luc puis temporelles
 - ||||| : zone sous domination de l'abbaye de Luc

N° 3 : Carte des possessions temporelles et de Luc dans la commune de Mont...

Elbes passe sous l'autorité de Loc-Dieu (prieuré) et Martiel sous celle des templiers (coseigneurs du village). Un découpage va s'effectuer entre ces deux congrégations, chacune ayant un territoire sur lequel elle exerce sa domination. Il semblerait que les templiers aient réussi à faire reculer les cisterciens en récupérant deux mas (les Cayrousses et la Réginie), marquant ainsi la frontière entre les deux par la limite de Fontaynous.

Le pouvoir laïc paraît assez faible dans cette région. Les seigneurs ne disparaissent pas, mais ils doivent souvent partager leur seigneurie avec des ordres religieux (ex. : Ginouillac appartient à la famille Malroux et aux templiers, Martiel). Il n'y a pas de village de type castral dans la commune de Martiel, la plupart des habitats ont été organisés autour d'une église. Le pouvoir spirituel a eu une influence considérable dans ce territoire, il est d'ailleurs à l'origine de la forme de l'habitat et de son organisation.

Dominique MAILLES